



PV 363 DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 21 novembre 2017

Présents : Maurice Genetier, David Florès, Marc Bayet, Denis Contamin, Christophe Laval

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à Maison des Associations - Groupement Brévenne - 1 rue Louis Martel – 2^e étage - 69630 CHAPONOST - tel : 04-78-45-57-56
mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

COMMISSION U7

Christophe LAVAL

Feuilles bilan ou d'effectifs ou licences manquantes

HAUTE BREVENNE : changement de lieu, lu et noté

ST GENIS LAVAL : inscription 3^e équipe, lu et noté

ST ROMAIN DE POPEY : Feuille bilan du plateau du 21 octobre récupérée au District.

Informations permanentes : Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau sur une date du calendrier U7.

Les festi-animations sont déjà définis pour cette saison : à **Saint Pierre la Palud** le 17 mars, à **L'Arbresle** le 28 avril et à **Grézieu le Marché** le 26 mai.

Informations importantes : De nouvelles règles, concernant les dimensions des terrains, la surface de réparation et la relance du gardien de but doivent être rappelées aux éducateurs et mises en place par les clubs responsables des plateaux.

PLATEAUX DU 25 NOVEMBRE (modifications, précisions)

A Savigny, 14 équipes

HTE BREVENNE 1,2 ; SC BIGARREAUX 1,2,3 ; SOUCIEU 1,2 ; FCPA 3,4,5 ; ST ROMAIN DE POPEY 1,2,3 ; SAVIGNY 1

A Grigny, 14 équipes

TRÈVES 1 ; VAL LYONNAIS 1,2,3 ; USMV 1,2,3 ; RHONE SUD 1,2 ; CASCOL 1,2 ; GRIGNY 1,2,3

A Givors, 12 équipes

HTS LYONNAIS 1,2 ; GREZIEU/MEYS 1,2 ; BRIGNAIS 1 ; FRANCHEVILLE 1,2 ; STE FOY LES LYON 1,2,3 ; GIVORS 1,2

A Oullins, 15 équipes

CHAPONOST 1,2 ; CRAPONNE 3,4 ; OSGL 1,2,3 ; FCSO 3,4 ; CS MEGINAND 1,2 ; CRAPONNE 1,2 ; CASCOL 3,4

A Saint Laurent de Chamousset, 12 équipes

LA GIRAUDIERE 1 ; ST PIERRE LA PALUD 1 ; FC VAILLANTE 1 ; US DES MONTS 1 ; FCSO69 1,2

GREZIEU/VAUGNERAY 1,2 ; FCPA 1,2 ; HTE BREVENNE 3,4

PLATEAUX DU 9 DÉCEMBRE

à Chaponost, Bigarreux (Montrottier ?), St Genis Laval, Val Lyonnais, L'Arbresle

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus : PAYS DE L'ARBRESLE : Demande d'avoir les équipes 3, 4 et 5 FEM sur un même plateau : sauf cas exceptionnel et dans un souci d'organisation des plateaux, le nombre maximum d'équipe d'un même club est limité à deux par plateau. Désolé, mais l'une de vos équipes devra donc être indépendante. Sauf avis contraire de votre part, nous laisserons votre équipe 3 indépendante et vos équipes 4 et 5 FEM ensemble.



PV 363 DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

Engagement de nouvelles équipes

PAYS DE L'ARBRESLE : ajout d'une équipe 5 entièrement féminine. Lu et Noté

Plateaux du 02 décembre 2017 : 4eme journée

Les matchs commencent à 10h. Les feuilles d'effectifs doivent être remplies et il faut détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub. La Feuille de match est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau.

A partir de cette journée, tous les joueurs alignés sur les plateaux devront être titulaire d'une licence. Les mentions LD (Licence Demandée) ne seront donc plus acceptées sur les feuilles d'effectif. Des contrôles des licences seront effectués sur certains plateaux, ainsi qu'a posteriori lors du contrôle des feuilles de Bilan.

Informations importantes : Les nouvelles règles, concernant les dimensions de la surface de réparation et la relance du gardien de but doivent être rappelées aux éducateurs et mises en place par les clubs responsables des plateaux.

PLATEAU N°1 à SOUCIEU EN JARREST

SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2 / BIGARREAUX 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2

PLATEAU N°2 à MESSIMY (Plateau à 10 équipes)

VAL LYONNAIS 3 / CASCOL 4 ET 5 / CRAPONNE 7 FEM / FC VAILLANTE YZERON 1 / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1

PLATEAU N°3 à BIGARREAUX

BIGARREAUX 3 ET 4 / GIRAUDIERE 1 / HAUT LYONNAIS 3 / MEGINAND 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6

PLATEAU N°4 à OULLINS

CASCOL 6 FEM ET 7 FEM / CRAPONNE 5 ET 6 / MILLERY VOURLES 7 ET 8 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6

PLATEAU N°5 à GREZIEU LE MARCHE (Stade Cartet)

MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2 / HAUT LYONNAIS 1 ET 2 / SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°6 à CHATELARD - LARAJASSE

US DES MONTS 3 FEM / HAUTE BREVENNE 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 3 ET 4 / RHONE SUD 3 / SAINT GENIS LAVAL 3 - 4

PLATEAU N°7 à SAVIGNY

SAVIGNY 1 ET 2 / CHAPONOST 1 ET 2 / PAYS DE L'ARBRESLE 2 ET 3 / SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2

PLATEAU N°8 à GREZIEU LA VARENNE

GREZIEU - VAUGNERAY 3 ET 4 / CASCOL 2 ET 3 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / GRIGNY 1 ET 2

PLATEAU N°9 à VOURLES (Plateau à 9 équipes)

MILLERY VOURLES 5 ET 6 / BRIGNAIS 1 ET 2 / CHAPONOST 3 / PAYS DE L'ARBRESLE 4 ET 5 FEM / VAL LYONNAIS 1 ET 2

PLATEAU N°10 à GRIGNY

GRIGNY 3 / FRANCHEVILLE 1 ET 2 / GIVORS 1 ET 2 / RHONE SUD 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 3

PLATEAU N°11 à SAINTE FOY LES LYON (stade de la plaine)

SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4 / CRAPONNE 3 ET 4 / GREZIEU - VAUGNERAY 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 1 ET 2

PLATEAU N°12 à TREVES

TREVES 4 VENTS 1 ET 2 / CRAPONNE 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2

Plateaux du 16 décembre 2017 : 5eme journée

Pour information, les clubs recevant ces plateaux seront: FRANCHEVILLE, MILLERY VOURLES, CRAPONNE, BRIGNAIS, FC SUD OUEST 69, MEGINAND, SAINT GENIS LAVAL, SAINT PIERRE MINES, GIVORS, PAYS DE L'ARBRESLE, CHAPONOST, RHONE SUD

COMMISSION U11

Maurice GENETIER et Christophe LAVAL

Les plateaux de la phase 2 sont disponibles sur le site du District. Dans la poule D, RHONE SUD 2 remplace EXEMPT 4.

Rappel : les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires :
Mentionner le numéro du plateau



PV 363 DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

Signaler le numéro de l'équipe

Fournir les numéros de licence (joueurs-éducateurs-dirigeants)

Respecter les délais d'envois au Groupement Brévenne (dans les 48h)

Prévenir par mail en cas d'indisponibilité

En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »

Informations importantes

les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites.

A partir du 1^{er} Novembre tous les joueurs, dirigeants et éducateurs doivent être titulaires d'une licence pour figurer sur la feuille de match : la mention LD (licence demandée) ne sera plus acceptée.

Courriers recus

GREZIEU LA VARENNE : changement horaire et forfait équipe 2, lu et noté

ST PIERRE LA PALUD : changement horaire, lu et noté

HAUTE BREVENNE : changement horaire, lu et noté

ST GENIS LAVAL : changement horaire, lu et noté

BIGARREAUX : changement lieu, lu et noté

Informations permanentes

GREZIEU LA VARENNE : plateaux à domicile à 14h00 à Grézieu la Varenne

RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Jean de Touslas

GIVORS : plateaux à domicile à 10h00 au stade Tony Garcia

HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00

HAUTS LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00 à Aveize

CRAPONNE : plateaux au stade Trévoux à 14h00 pour Craponne 1 et à 10h00 pour Craponne 2 et 3

LA GIRAUDIERE : plateaux à domicile à 10h00 Stade de la Giraudière

GREZIEU/MEYS : à 14h00 stade du Cartay à Grézieu jusqu'en Décembre puis au stade de la Gare à Meys

O LYONNAIS : plateau a domicile à 14h00

MILLERY-VOURLLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles

ST FOY LES LYON : plateaux au stade du Plan du Loup à 10h00

ST GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 et second plateau à 11h00 Stade Beauregard

MEGINAND : plateaux à 10h00 à Marcy l'Etoile jusqu'en janvier

FCSO69 : plateaux à domicile à 14h00 à Taluyers

PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00 à L'Arbresle

GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00

FRANCHEVILLE : plateaux à domicile à 10h00

Changement d'horaire ou de lieu

Journée du 25 Novembre

Plateau A223 à 10h00 stade de la gare à Meys

Plateau B223 à 10h00 à Grigny au lieu de St Martin en Haut

Plateau D223 à 10h00 à Sainte Foy l'Argentière

Plateau D224 à 10h00 stade Francois Annat à Francheville

Journée du 2 Décembre

Plateau B231 à 10h00 à Haute Brévenne au lieu de St Martin en Haut

Plateau B234 à 14h00 à Montrottier (synthétique)

Plateau C231 à 11h00 au stade Beauregard à Saint Genis Laval

Plateau D323 à 10h00 à Millery au lieu de Craponne

Plateau D233 à 10h00 à Grigny au lieu de St Martin en Haut

Plateau D235 à 10h00 au stade François Annat à Francheville

Journée du 9 Décembre

Plateau A244 à 10h00 au stade François Annat à Francheville

Plateau B243 à 10h00 à Grézieu la Varenne

Plateau B244 à 10h00 à Saint Maurice sur Dargoire



PV 363 DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

Plateau D243 à 10h00 à Saint Pierre la Palud

➔ **COMMISSION U13**

David FLORES et Marc BAYET

Rappel : les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match.

Courriers reçus

US DES MONTS : changement horaire, lu et noté

ST GENIS LAVAL : changement horaire, lu et noté

HTE BREVENNE : changement horaire, lu et noté

VAL LYONNAIS : changement horaire, lu et noté

Informations permanentes

HAUTS LYONNAIS : tous les matchs à domicile se joueront à Pomeys stade de la Neylière à 14h00

RHONE SUD : tous les matchs à domicile se joueront à Saint Maurice sur Dargoire

FCSO69 : matchs à domicile à Mornant

GRIGNY : matchs à domicile à 10h00

CS MEGINAND : tous les matchs à domicile se joueront à Saint Genis les Ollières jusqu'en janvier 2018

AS CRAPONNE : tous les matchs à domicile se joueront au stade Trévoux

Championnat phase 1

Afin que toutes les équipes disputent le même nombre de matchs, le Groupement organise des rencontres entre les exempts de chaque journée. **Il s'agit de rencontres officielles dont les feuilles de match doivent être envoyées au Groupement dans un délai de 48h. Dans la poule G, certaines équipes se rencontreront ainsi deux fois.**

- Journée 5 du 25/11 :** SAVIGNY 1 – VAL LYONNAIS 3
MEGINAND 2 – CASCOL 4
VAUGNERAY/GREZIEU 3 – ST MARTIN HAUT Fem 3
- Journée 6 du 09/12** CHAPONOST 2 – CHAPONOST 3
ST GENIS LAVAL 5 – ST PIERRE MINEURS 1 à 15h30
ST MARTIN HAUT Fem 3 – TREVES 4 VENTS 2
- Journée 7 du 16/12** HAUTS LYONNAIS 2 – ST GENIS LAVAL 4
STE FOY LES LYON 3 – VAUGNERAY/GREZIEU 2
TREVES 4 VENTS 2 – ST ROMAIN POPEY 1

Changements de lieux ou d'horaires

Journée 5 du 25/11

- Poule A** VAL LYONNAIS 2 – CHAPONOST 1 à 10h00 à Messimy
Poule B US DES MONTS 1 – FC PAYS ARBRESLE 1 à 15h30 à Sainte Catherine
Poule F HTE BREVENNE 3 – STE FOY LYON 4 à 10h00 à Sainte Foy l'Argentière
Poule F ST PIERRE MINEURS 1 – PAYS ARBRESLE 2 à 15h30
Poule G HTE BREVENNE Fem 4 – TREVES 2 à 14h00 à Sainte Foy l'Argentière

Journée 6 du 09/12

- Poule A** HTE BREVENNE 1 – VAL LYONNAIS 2 à 14h00 à Saint Laurent de Chamousset
Poule B SAINT GENIS LAVAL 3 – TREVES QUATRE VENTS 1 à 15h30
Poule C HTE BREVENNE 2 – STE FOY LYON 2 à 14h00 à Sainte Foy l'Argentière

Journée 7 du 16/12

- Poule F** HTE BREVENNE 3 – PAYS ARBRESLE 2 à 14h00 à Saint Laurent de Chamousset
Poule G HTE BREVENNE Fem 4 – BIGARREAUX 1 à 14h00 à Saint Laurent de Chamousset

Festival U13 : 3° tour le 2 Décembre 2017 à CRAPONNE (stade Trévoux)

Equipes qualifiées : A : US DES MONTS – B : VAUGNERAY/GREZIEU – C : HAUTE BREVENNE - D : SAINT GENIS LAVAL – E : CASCOL



PV 363 DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

Les cinq équipes **sont convoquées à 13h00**. Elles se rencontrent sous la forme d'un mini championnat qui désigne les trois équipes représentant le Groupement Brévenne à la Finale Départementale, chaque équipe affrontant les quatre autres.

L'épreuve de jonglerie se déroule à 13h40 et s'effectuera en deux groupes : un groupe constitué des équipes A et B et un groupe constitué des équipes C, D et E. Toute équipe n'ayant pas effectué cette épreuve sera éliminée quels que soient les résultats en matchs. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs jongles de chaque équipe, avec si besoin le meilleur 9e, etc... Toutes les équipes auront au préalable rempli la feuille de jonglerie.

Les matchs débutent à 14h00, à 8 contre 8 plus 3 remplaçants. Tout joueur devra être en possession de sa licence. Le contrôle sera effectué par les représentants du Groupement présents sur le site.

Points attribués : victoire : 3 – match nul : 1 – défaite : 0

Classement : pour départager les équipes en cas d'égalité de points à l'issue du classement final, on procède dans l'ordre suivant : goal-average particulier, épreuve de jonglerie, goal-average général.

Temps de jeu : une fois 20 minutes.

Déroulement :

	Terrain 1	Terrain 2
14h00	équipe A contre équipe B	équipe C contre équipe D
14h30	équipe A contre équipe E	équipe B contre équipe C
15h00	équipe D contre équipe E	équipe A contre équipe C
15h30	équipe B contre équipe D	équipe E contre équipe C
16h00	équipe A contre équipe D	équipe B contre équipe E

Une demande de **trois arbitres officiels** pour diriger ces rencontres a été effectuée au DLR : leurs indemnités seront prélevées sur le compte de chaque club.

Coupe Brévenne : 3° tour le 2 Décembre 2017

Rendez-vous des équipes à 13h15 sur les sites pour l'épreuve de jonglerie à effectuer obligatoirement avant les rencontres. Toute équipe n'ayant pas effectué cette épreuve sera éliminée quels que soient les résultats en matchs. Match à 8 contre 8 plus 3 remplaçants. Tout joueur devra être en possession de sa licence.

Points attribués : victoire : 3 – match nul : 1 – défaite : 0

Classement : pour départager les équipes en cas d'égalité de points à l'issue du classement final, on procède dans l'ordre suivant : goal-average particulier, épreuve de jonglerie, goal-average général.

Temps de jeu : Poules de 4 : une fois 20 minutes. Poules de 3 : une fois 30 minutes.

Les poules ont été désignées par tirage au sort effectué le mardi 21 Novembre au Siège du Groupement.

Les deux premiers de chaque plateau sont qualifiés pour le tour suivant qui se déroulera le 24 Mars.

Plateau 1 à Grigny

A : GRIGNY 1 – B : ST PIERRE MINEURS 1 – C : MILLERY/VOURLLES 3 – D : VAUGNERAY/GREZIEU 2

Plateau 2 à Saint Martin en Haut

A : SAINT MARTIN HAUT 1 – B : GIVORS 1 – C : RHONE SUD 1 – D : MEGINAND 2

Plateau 3 à Saint Genis Laval

A : SAINT GENIS LAVAL 2 – B : BIGARREAUX 1 – C : SAINT GENIS LAVAL 3

Plateau 4 à Oullins

A : CASCOL 3 – B : TREVES 1 – C : SAVIGNY 1

Plateau 5 à Chaponost

A : CHAPONOST 2 – B : VAL LYONNAIS 2 – C : CASCOL 2

Plateau 6 à Hauts Lyonnais

A : HAUTS LYONNAIS 1 – B : CHAPONOST 1 – C : PAYS ARBRESLE 1

COMMISSION COUPES A 11

Denis CONTAMIN et Marc BAYET

Les inscriptions sont encore possibles jusqu'au 1° Décembre pour les Coupes Monts du Lyonnais, U17 et U15. Pour ce faire, prière d'envoyer un mail au Groupement Brévenne.



Courriers reçus

SAVIGNY : inscriptions Coupe Monts du Lyonnais et Coupe U15, lu et noté

Calendrier prévisionnel

Seniors : 21 Janvier, 25 Février, 1° Avril, demi-finales le 20 Mai et finale le 3 Juin

U17 : 14 Janvier, 25 Février, 22 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin

U15 : 13 Janvier, 24 Février, 21 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin

Coupe Ballandras 1° tour

en attente de date STE FOY LYON 2 - FRANCHEVILLE 1
 GRIGNY 3 - CRAPONNE 2
 FRANCHEVILLE 2 - BIGARREAUX 1

Coupe Monts du Lyonnais

Suite à une décision du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône du 16 Novembre 2017, l'équipe U19 de Francheville qui évolue en D3 est autorisée à titre exceptionnel à participer à cette Coupe pour la saison 2017-2018

16 équipes inscrites : FRANCHEVILLE 2, BESSENAY 2, ST MARTIN HAUT 2, VAL LYONNAIS 3, LA GIRAUDIERE 2, SOURCIEUX 2, MONTROTTIER 2, ST JULIEN BIBOST 1, VILLECHENEVE 2, YZERON 1, RONTALON 1, BIGARREAUX 1, HAUTS LYONNAIS 3, US DES MONTS 1, SAVIGNY 2, FRANCHEVILLE U19

Coupe Brévenne U17 : tirage du premier tour le 19 Décembre à 19h30 au Siège du Groupement

21 équipes inscrites : FRANCHEVILLE 1, CRAPONNE 2, CLUB DU GARON 1 et 2, SAVIGNY 1, ST MARTIN HAUT 1, ST GENIS LAVAL 2, STE FOY LYON 1 et 2, GRIGNY 1, RHONE SUD 1, MILLERY VOURLES 2 et 3, BIGARREAUX 1, HAUTE BREVENNE 1, HAUTS LYONNAIS 1, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS 1

Coupe Brévenne U15 : tirage du premier tour le 19 Décembre à 19h30 au Siège du Groupement

29 équipes inscrites : FRANCHEVILLE 1, CASCOL 4, ST PIERRE MINEURS 1, CRAPONNE 1 et 2, ST MARTIN HAUT 1, ST GENIS LAVAL 3, STE FOY LYON 1 et 2, CLUB DU GARON 2 et 3, TREVES 1, GREZIEU/VAUGNERAY 1, GREZIEU/MEYS 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY VOURLES 2, PAYS ARBRESLE 1 et 2, BIGARREAUX 1, HAUTE BREVENNE 1 et 2, HAUTS LYONNAIS 2, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS 1, SAVIGNY 1